

États financiers

**CENTRAIDE QUÉBEC, CHAUDIÈRE-
APPALACHES ET BAS-SAINT-
LAURENT**

Exercice terminé le 31 décembre 2020

CENTRAIDE QUÉBEC, CHAUDIÈRE-APPALACHES ET BAS-SAINT-LAURENT

États financiers

Exercice terminé le 31 décembre 2020

Rapport de l'auditeur indépendant	1
États financiers	
État de la situation financière	4
État des résultats	6
État de l'évolution des soldes de fonds	7
État des flux de trésorerie	8
Notes afférentes aux états financiers	9
Annexe - Fonds d'opérations par secteur	21 - 22



RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres du conseil d'administration de Centraide Québec, Chaudière-Appalaches et Bas-Saint-Laurent

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de Centraide Québec, Chaudière-Appalaches et Bas-Saint-Laurent (l'« organisme »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 décembre 2020 et les états des résultats, de l'évolution des soldes de fonds et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme au 31 décembre 2020 ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'organisme ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'organisme.



Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisme;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'organisme à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.



Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

*Lemieux Nolet*¹

LEMIEUX NOLET
comptables professionnels agréés
S.E.N.C.R.L.

Lévis (Québec)
Le 20 avril 2021

¹ Par CPA auditrice, CA permis de comptabilité publique no A107607



CENTRAIDE QUÉBEC, CHAUDIÈRE-APPALACHES ET BAS-SAINT-LAURENT

État de la situation financière

31 décembre 2020

	Fonds d'opéra- tions	Fonds des immobili- sations	Fonds de dévelop- pement	Fonds de pré- voyance	Fonds de dotation	2020	2019
Actif							
Actif à court terme							
Encaisse	6 401 086 \$	- \$	- \$	- \$	- \$	6 401 086 \$	3 405 945 \$
Débiteurs (note 3)	12 748 777	-	20 954	-	-	12 769 731	13 120 731
Frais payés d'avance	54 587	-	7 580	-	-	62 167	57 438
Placements échéant au cours du prochain exercice (note 4)	54 675	-	-	-	-	54 675	7 020
	19 259 125	-	28 534	-	-	19 287 659	16 591 134
Placements (note 4)	14 240	-	-	2 425 941	556 123	2 996 304	2 898 911
Avances interfonds (note 5)	-	4 331	110 437	-	-	-	-
Actif immobilier reçu en dotation destiné à la vente	-	-	-	-	-	-	352 000
Immobilisations corporelles (note 6)	-	686 971	-	-	-	686 971	778 186
Actif incorporel (note 7)	-	216 779	-	-	-	216 779	213 284
	19 273 365 \$	908 081 \$	138 971 \$	2 425 941 \$	556 123 \$	23 187 713 \$	20 833 515 \$

	Fonds d'opéra- tions	Fonds des immobili- sations	Fonds de dévelop- pement	Fonds de pré- voyance	Fonds de dotation	2020	2019
Passif et actif net							
Passif à court terme							
Créiteurs (note 8)	952 034 \$	4 331 \$	- \$	- \$	- \$	956 365 \$	1 123 737 \$
Dons à payer aux organismes	2 889 411	-	-	-	-	2 889 411	3 188 227
Produits reportés (note 9)	185 145	-	-	-	-	185 145	111 773
	4 026 590	4 331	-	-	-	4 030 921	4 423 737
Avances interfonds (note 5)	54 756	-	-	60 012	-	-	-
	4 081 346	4 331	-	60 012	-	4 030 921	4 423 737
Actif net							
Grevés d'affectations internes							
Investi en							
immobilisations	-	903 750	-	-	-	903 750	819 975
Développement	-	-	138 971	-	-	138 971	77 127
Prévoyance	-	-	-	2 365 929	-	2 365 929	2 289 083
Fonds de dotation	-	-	-	-	556 123	556 123	463 570
Non grevé d'affectations	15 192 019	-	-	-	-	15 192 019	12 760 023
	15 192 019	903 750	138 971	2 365 929	556 123	19 156 792	16 409 778
	19 273 365 \$	908 081 \$	138 971 \$	2 425 941 \$	556 123 \$	23 187 713 \$	20 833 515 \$

Engagement (note 10)

Au nom du conseil,

 _____, administrateur

 _____, administrateur

CENTRAIDE QUÉBEC, CHAUDIÈRE-APPALACHES ET BAS-SAINT-LAURENT

État des résultats

Exercice terminé le 31 décembre 2020

	Fonds d'opéra- tions	Fonds des immobili- sations	Fonds de dévelop- pement	Fonds de pré- voyance	2020	2019
Produits						
Souscriptions - année courante	17 011 199 \$	- \$	- \$	- \$	17 011 199 \$	16 641 977 \$
Souscriptions - fonds d'urgence et de relance	1 831 744	-	-	-	1 831 744	-
Souscriptions supplémen- taires - année précédente	128 622	-	-	-	128 622	388 872
Souscriptions irrecouvrables	(813 180)	-	-	-	(813 180)	(640 981)
	18 158 385	-	-	-	18 158 385	16 389 868
Placements	-	-	38 341	191 264	229 605	394 510
Commandites, subventions et autres	6 032 008	51 087	-	-	6 083 095	187 670
Dons	-	25 095	401 479	-	426 574	25 835
	24 190 393	76 182	439 820	191 264	24 897 659	16 997 883
Charges						
Frais de campagne, de communication et d'administration (note 14)	2 450 137	-	-	-	2 450 137	2 733 379
Frais de recherche et de développement	-	-	168 725	-	168 725	186 232
Frais d'opérations	-	112 891	-	-	112 891	108 238
Amortissement des immobilisations corporelles	-	111 655	-	-	111 655	115 861
Amortissement de l'actif incorporel	-	76 980	-	-	76 980	61 001
Frais de gestion	-	-	-	14 550	14 550	14 012
	2 450 137	301 526	168 725	14 550	2 934 938	3 218 723
Excédent (insuffisance) avant dons et services à la communauté	21 740 256	(225 344)	271 095	176 714	21 962 721	13 779 160
Dons et services à la communauté						
Services aux organismes et autres interventions com- munautaires (note 14)	1 710 279	-	-	-	1 710 279	1 787 606
Dons aux organismes	17 597 981	-	-	-	17 597 981	11 563 582
	19 308 260	-	-	-	19 308 260	13 351 188
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	2 431 996 \$	(225 344) \$	271 095 \$	176 714 \$	2 654 461 \$	427 972 \$

CENTRAIDE QUÉBEC, CHAUDIÈRE-APPALACHES ET BAS-SAINT-LAURENT

État de l'évolution des soldes de fonds

Exercice terminé le 31 décembre 2020

	Grevés d'affectations internes					2019
	Non grevé d'affecta- tions	Investi en immobili- sations	Dévelop- pement	Prévoyance	Fonds de dotation	
Solde au début de l'exercice	12 760 023 \$	819 975 \$	77 127 \$	2 289 083 \$	463 570 \$	16 409 778 \$
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	2 431 996	(225 344)	271 095	176 714	-	2 654 461
	15 192 019	594 631	348 222	2 465 797	463 570	19 064 239
Variation des fonds de dotation	-	-	-	-	92 553	92 553
Virements interfonds	-	309 119	(209 251)	(99 868)	-	-
	-	309 119	(209 251)	(99 868)	92 553	92 553
Solde à la fin de l'exercice	15 192 019 \$	903 750 \$	138 971 \$	2 365 929 \$	556 123 \$	19 156 792 \$
						16 409 778 \$

CENTRAIDE QUÉBEC, CHAUDIÈRE-APPALACHES ET BAS-SAINT-LAURENT

État des flux de trésorerie

Exercice terminé le 31 décembre 2020

	2020	2019
Activités de fonctionnement		
Excédent des produits sur les charges	2 654 461 \$	427 972 \$
Éléments sans incidence sur la trésorerie		
Revenus de placement réinvestis	(217 388)	-
Gains sur placements	(4 399)	(266 716)
Amortissement des immobilisations corporelles	111 655	115 861
Amortissement de l'actif incorporel	76 980	61 001
Fonds générés par les opérations	2 621 309	338 118
Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement		
Débiteurs	351 000	(808 557)
Frais payés d'avance	(4 729)	10 135
Créditeurs	184 628	111 966
Dons à payer aux organismes	(298 816)	212 240
Produits reportés	73 372	(89 759)
	2 926 764	(225 857)
Activités d'investissement		
Acquisition de placements	(200 155)	(433 172)
Produit de disposition de placements	270 665	313 956
Variation des dépôts à terme	6 229	-
Acquisition d'immobilisations corporelles	(20 440)	(22 220)
Acquisition d'un actif incorporel	(80 475)	(123 651)
	(24 176)	(265 087)
Activités de financement		
Apport en espèces reçus à titre de dotation	92 553	67 740
Variation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	2 995 141	(423 204)
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice	3 405 945	3 829 149
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de l'exercice	6 401 086 \$	3 405 945 \$

L'actif immobilier reçu en dotation destiné à la vente en 2019 a été disposé en octobre 2020. Le produit de disposition de 316 000 \$ et la perte sur disposition de l'immeuble ont été portés en diminution de la somme due à Québec Philanthrope incluse dans les créditeurs pour un total de 352 000 \$.

CENTRAIDE QUÉBEC, CHAUDIÈRE-APPALACHES ET BAS-SAINT-LAURENT

Notes afférentes aux états financiers

Exercice terminé le 31 décembre 2020

1. Statut et nature des activités

L'organisme, constitué en vertu de la partie III de la Loi sur les compagnies du Québec, est un organisme sans but lucratif exempté des impôts sur le revenu. Ses principaux objectifs sont de mobiliser le milieu et de rassembler les ressources afin de contribuer au développement de communautés solidaires et d'améliorer les conditions de vie des personnes en situation de vulnérabilité, et ce, en partenariat avec les organismes communautaires.

2. Principales méthodes comptables

2.1 Référentiel comptable applicable

Les états financiers sont établis conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

2.2 Comptabilité par fonds

Le fonds d'opérations regroupe les activités relatives à la prestation de services et au fonctionnement de l'organisme. L'excédent des produits sur les charges de l'exercice, déduction faite des virements interfonds, peut être imputé aux autres fonds selon les règles établies. Le solde du fonds représente les sommes disponibles pour les opérations des prochains exercices.

Le fonds des immobilisations comprend le coût après amortissement des immobilisations corporelles et de l'actif incorporel. Il varie en fonction des produits découlant du partage d'utilisation de l'outil de campagne en ligne, des apports reçus, des autres frais et de l'amortissement relatifs aux immobilisations corporelles et à l'actif incorporel et des contributions du fonds d'opérations, pour permettre la mise à jour et le développement continu des systèmes informatiques et numériques. La décision de contribuer à ce fonds est revue annuellement en fonction des résultats financiers.

Le fonds de développement vise à financer les activités de recherche et de développement ainsi que les projets qui ne sont pas considérés comme faisant partie des activités habituelles et qui ont pour but premier d'augmenter sensiblement les dons versés à Centraide Québec, Chaudières-Appalaches et Bas Saint-Laurent au cours des prochaines années. Le conseil d'administration peut, à sa discrétion, réaffecter l'usage de ce fonds à d'autres fins selon les besoins.

CENTRAIDE QUÉBEC, CHAUDIÈRE-APPALACHES ET BAS-SAINT-LAURENT

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice terminé le 31 décembre 2020

2. Principales méthodes comptables (suite)

2.2 Comptabilité par fonds (suite)

Le fonds de prévoyance vise principalement à prémunir les organismes associés et les initiatives de développement contre toute baisse soudaine ou progressive des résultats de campagne de financement, à satisfaire aux besoins urgents de la communauté et à répondre aux besoins jugés prioritaires qui sont approuvés par le conseil d'administration. Il varie en fonction des produits de placements générés par le fonds, du résultat net annuel et des contributions du fonds d'opérations. La décision de contribuer à ce fonds est revue annuellement en fonction des résultats financiers. Le solde du fonds ne peut excéder 15 % du montant de la campagne de l'exercice précédent. Le conseil d'administration peut, à sa discrétion, réaffecter l'usage de ce fonds à d'autres fins selon les besoins.

Le programme Ma Fondation Centraide (Fonds Postérité) permet aux donateurs de créer un fonds personnalisé à leur nom. Ces fonds sont réunis dans le Fonds de dotation. Ce Fonds a comme objectif de soutenir la mission de Centraide Québec, Chaudières-Appalaches et Bas Saint-Laurent, ses organismes associés et projets communautaires. Ces fonds sont constitués de capital inaliénable détenu par Centraide et ils sont soumis à une politique de distribution qui assure un taux de retour à Centraide de 3,50 % de la valeur du capital des fonds, soit l'équivalent du contingent de versement exigé par l'Agence du revenu du Canada. Les rendements sont versés annuellement à Centraide et le taux de distribution peut être révisé chaque année.

2.3 Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une influence sur le montant présenté au titre des actifs et des passifs, sur l'information fournie à l'égard des actifs et passifs éventuels à la date des états financiers et sur le montant présenté au titre des produits et des charges au cours de la période considérée. Ces estimations sont révisées périodiquement et des ajustements sont apportés au besoin aux résultats de l'exercice au cours duquel ils deviennent connus. Les principales estimations ont trait à l'évaluation des promesses de dons, de la provision pour créances douteuses, de la durée de vie des immobilisations corporelles et de l'actif incorporel.

2.4 Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de l'organisme consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires incluant les découverts bancaires dont les soldes fluctuent souvent entre le positif et le négatif et les placements temporaires dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition.

CENTRAIDE QUÉBEC, CHAUDIÈRE-APPALACHES ET BAS-SAINT-LAURENT

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice terminé le 31 décembre 2020

2. Principales méthodes comptables (suite)

2.5 Instruments financiers

2.5.1 Évaluation

L'organisme évalue initialement ses actifs et passifs financiers à la juste valeur sauf dans le cas de certaines opérations qui ne sont pas conclues dans des conditions de concurrence normale.

Il évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût après amortissement, à l'exception des placements dans des instruments de capitaux propres et d'autres placements cotés sur un marché actif qui sont évalués à la juste valeur. Les variations de la juste valeur sont comptabilisées aux résultats.

Les éléments d'actifs financiers de l'entité évalués à la juste valeur se composent des fonds de placements cotés en Bourse.

2.5.2 Dépréciation

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement sont soumis à un test de dépréciation s'il existe des indications possibles de dépréciation. Le montant de réduction de valeur est comptabilisé aux résultats. La moins-value déjà comptabilisée peut faire l'objet d'une reprise de valeur dans la mesure de l'amélioration, soit directement, soit par l'ajustement du compte de provision, sans être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. Cette reprise est comptabilisée aux résultats.

2.5.3 Coûts des transactions

L'organisme comptabilise ses coûts de transactions aux résultats de l'exercice où ils sont engagés. Cependant, les instruments financiers qui ne seront pas évalués ultérieurement à la juste valeur sont majorés des coûts de transaction directement attribuables à la création, à l'émission et à la prise en charge de l'instrument.

CENTRAIDE QUÉBEC, CHAUDIÈRE-APPALACHES ET BAS-SAINT-LAURENT

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice terminé le 31 décembre 2020

2. Principales méthodes comptables (suite)

2.6 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties sur leur durée de vie utile selon la méthode de l'amortissement linéaire sur les périodes suivantes :

Éléments d'actif	Périodes
Équipement informatique et électronique	5 ans
Ameublement et équipement	10 ans
Améliorations locatives	10 ans

La charge d'amortissement est réduite de moitié pour les immobilisations corporelles acquises au cours de l'exercice.

Lorsque les circonstances indiquent qu'une immobilisation corporelle a subi une dépréciation, sa valeur comptable nette doit être ramenée à la juste valeur ou au coût de remplacement. Les réductions de valeur doivent être comptabilisées à titre de charges dans l'état des résultats.

2.7 Actif incorporel

L'actif incorporel est amorti en fonction de sa durée de vie utile selon la méthode de l'amortissement linéaire au taux de 20 %. Lorsque les circonstances indiquent qu'un actif incorporel a subi une dépréciation, sa valeur comptable nette doit être ramenée à la juste valeur ou au coût de remplacement. Les réductions de valeur doivent être comptabilisées à titre de charges dans l'état des résultats.

CENTRAIDE QUÉBEC, CHAUDIÈRE-APPALACHES ET BAS-SAINT-LAURENT

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice terminé le 31 décembre 2020

2. Principales méthodes comptables (suite)

2.8 Constatation des produits

Centraide Québec, Chaudières-Appalaches et Bas Saint-Laurent applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits du Fonds d'opérations lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée. Les apports affectés sont constatés à titre de produits du fonds correspondant à leur affectation lorsque les charges connexes sont engagées.

Les souscriptions et promesses de dons sont comptabilisées à titre de produits dans l'exercice où elles sont encaissées ou lorsqu'il existe une assurance raisonnable de les recevoir.

Les produits de placements comprennent les intérêts comptabilisés sur une base d'exercice, les gains et pertes sur placements réalisés lors de la disposition des placements, ainsi que les gains et pertes non matérialisés sur les placements évalués à la juste valeur.

Les produits de commandites, subventions et autres sont comptabilisés dans l'exercice où ils sont encaissés et lorsqu'il existe une assurance raisonnable de les percevoir.

Les produits découlant de la subvention salariale d'urgence du Canada sont comptabilisés dans les produits de subventions aux résultats.

2.9 Apports reçus sous forme de services

Des services sont rendus à titre gratuit par des bénévoles, des entreprises et du personnel prêté par des entreprises et des institutions publiques. En raison de la difficulté à déterminer la juste valeur des apports reçus sous forme de services, ceux-ci ne sont pas constatés aux états financiers.

2.10 Avantages sociaux futurs

2.10.1 Régime de retraite à cotisations déterminées

Les cotisations versées en vertu des régimes de retraite à cotisations déterminées sont comptabilisées en charges lorsque les employés ont rendu les services leur donnant droit à ces cotisations.

CENTRAIDE QUÉBEC, CHAUDIÈRE-APPALACHES ET BAS-SAINT-LAURENT

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice terminé le 31 décembre 2020

2. Principales méthodes comptables (suite)

2.11 Ventilation des charges

Les charges comptabilisées aux résultats des fonds sont ventilées de la façon suivante :

	Fonds d'opérations	Fonds des immobilisations	Fonds de développement
Secteurs			
Campagne annuelle	100 %	-	-
Développement social	100 %	-	-
Dons majeurs et rayonnement d'affaires	50 %	-	50 %
Communications et marketing	100 %	-	-
Direction générale	100 %	-	-
Services administratifs	100 %	-	-

Les charges comptabilisées à l'état des résultats du fonds d'opérations sont ventilées de la façon suivante :

	Frais de campagne, de communication et d'administration	Services aux organismes et autres interventions communautaires
Secteurs		
Campagne annuelle	100 %	-
Développement social	-	100 %
Dons majeurs et rayonnement d'affaires	80 %	20 %
Communications et marketing	50 %	50 %
Direction générale	60 %	40 %
Services administratifs	75 %	25 %

2.12 Dons aux organismes

Les dons aux organismes représentent l'aide financière accordée au cours de l'exercice et sont payables jusqu'au 31 mars de l'exercice suivant.

CENTRAIDE QUÉBEC, CHAUDIÈRE-APPALACHES ET BAS-SAINT-LAURENT

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice terminé le 31 décembre 2020

3. Débiteurs

	2020	2019
Promesses de dons	12 780 119 \$	13 305 950 \$
Provision pour créances douteuses	(700 000)	(508 820)
	12 080 119	12 797 130
Taxes à la consommation	42 119	97 833
Autres	104 076	225 768
Subvention salariale d'urgence du Canada	543 417	-
	12 769 731 \$	13 120 731 \$

4. Placements

	2020	2019
À la juste valeur		
Actions de sociétés cotées en bourse		
Fonds d'opérations	- \$	117 989 \$
Fonds de placements cotés en bourse		
Fonds de prévoyance	2 425 941	2 249 228
Fonds de dotation	556 123	463 570
	2 982 064	2 830 787
Au coût		
Dépôts à terme non remboursables, portant intérêt de 1,50 % à 1,80 %, échéant d'avril 2021 à avril 2023		
Fonds d'opérations	68 915	75 144
	3 050 979	2 905 931
Placements échéant au cours du prochain exercice	54 675	7 020
	2 996 304 \$	2 898 911 \$

5. Avances interfonds

Les créances interfonds ne comportent ni intérêts ni modalités d'encaissement ou de remboursement.

CENTRAIDE QUÉBEC, CHAUDIÈRE-APPALACHES ET BAS-SAINT-LAURENT

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice terminé le 31 décembre 2020

6. Immobilisations corporelles

	Coût	Amortis- sment cumulé	2020 Valeur nette	2019 Valeur nette
Équipement informatique et électronique	123 005 \$	78 068 \$	44 937 \$	37 306 \$
Ameublement et équipement	164 967	59 401	105 566	121 878
Améliorations locatives	825 336	288 868	536 468	619 002
	1 113 308 \$	426 337 \$	686 971 \$	778 186 \$

7. Actif incorporel

	Coût	Amortis- sment cumulé	2020 Valeur nette	2019 Valeur nette
Outil de campagne en ligne	447 308 \$	230 529 \$	216 779 \$	213 284 \$

8. Crédoiteurs

	2020	2019
Fournisseurs et frais courus	351 759 \$	252 757 \$
Dons planifiés à transférer	139 215	470 842
Salaires et vacances	357 684	316 853
Sommes à remettre à l'État	107 707	83 285
	956 365 \$	1 123 737 \$

CENTRAIDE QUÉBEC, CHAUDIÈRE-APPALACHES ET BAS-SAINT-LAURENT

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice terminé le 31 décembre 2020

9. Produits reportés

Financement destiné à couvrir les charges du Fonds d'opérations du prochain exercice.

	2020	2019
Solde au début de l'exercice	111 773 \$	201 532 \$
Plus : Montant encaissé	5 110 955	80 569
Moins : Montant constaté à titre de produit de l'exercice	(5 037 583)	(127 253)
Moins : Montant utilisé pour payer les frais de fusion	-	(42 815)
Solde à la fin de l'exercice	185 145 \$	111 773 \$

10. Engagement

L'organisme a signé un bail pour la location d'un immeuble venant à échéance le 30 avril 2027. Les loyers minimaux futurs totalisent 984 774 \$ et comprennent les versements annuels suivants pour les cinq prochains exercices : 2021 - 132 464 \$; 2022 - 135 113 \$; 2023 - 137 815 \$; 2024 - 140 572 \$ et 2025 - 143 383 \$.

11. Intérêts économiques

La Fondation Québec Philanthrope est un organisme sans but lucratif ayant pour mission d'assurer la pérennité de l'action communautaire dans son milieu par le regroupement de fonds de dotation permanents dont les produits sont destinés à l'amélioration de la qualité de vie de la collectivité. La Fondation Québec Philanthrope détient des fonds inaliénables (fonds désigné Centraide Québec et fonds SVP - Solidarité pour vaincre la pauvreté) dont l'usufruit est dédié à Centraide Québec, Chaudière-Appalaches et Bas-Saint-Laurent. En 2020, les produits générés par ces fonds et comptabilisés à titre de produits de souscription sont de 391 035 \$ (2019 - 738 214 \$). Au 31 décembre 2020, la valeur marchande de ces fonds est de 10 603 709 \$ (2019 - 10 564 434 \$).

CENTRAIDE QUÉBEC, CHAUDIÈRE-APPALACHES ET BAS-SAINT-LAURENT

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice terminé le 31 décembre 2020

12. Exposition aux risques financiers

L'organisme, par le biais de ses instruments financiers, est exposé à divers risques. L'analyse suivante indique l'exposition et les concentrations de l'organisme aux risques à la date du bilan, soit au 31 décembre 2020.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque qu'une entité éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à des passifs financiers. L'organisme est exposé à ce risque principalement en regard de ses créiteurs et de ses dons à payer aux organismes. L'organisme gère son risque de liquidité en exerçant une surveillance constante de ses flux de trésorerie prévisionnels et réels, en détenant des actifs qui peuvent être facilement convertis en trésorerie et en gérant les échéances des passifs financiers.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'autre partie à subir une perte financière. Les principaux risques de crédit pour l'organisme sont liés aux promesses de dons. L'organisme évalue, de façon continue, les pertes probables et constitue une provision pour pertes en se fondant sur leur valeur de réalisation estimative.

Risque de prix autre

Le risque de prix autre est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des prix du marché, que ces variations soient causées par des facteurs propres à l'instrument en cause ou à son émetteur, ou par des facteurs affectant tous les instruments financiers similaires négociés sur le marché. L'organisme est exposé au risque de prix sur ses placements cotés en bourse.

13. Chiffres comparatifs

Certains chiffres divulgués à des fins de comparaison dans les états financiers ont été reclassés suivant la présentation des états financiers de l'exercice précédent.

CENTRAIDE QUÉBEC, CHAUDIÈRE-APPALACHES ET BAS-SAINT-LAURENT

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice terminé le 31 décembre 2020

14. Ventilation des charges

	2020			
	Fonds d'opérations		Total	Fonds de développement
	Frais de campagne, de communication et d'administration	Services aux organismes et autres interventions communautaires		
Secteurs				
Campagne annuelle	981 554 \$	- \$	981 554 \$	- \$
Développement social	-	852 730	852 730	-
Dons majeurs et rayonnement d'affaires	134 870	33 718	168 588	168 588
Communications et marketing	410 464	410 464	820 928	-
Direction générale	316 851	211 234	528 085	-
Services administratifs	606 398	202 133	808 531	-
	2 450 137 \$	1 710 279 \$	4 160 416 \$	168 588 \$

CENTRAIDE QUÉBEC, CHAUDIÈRE-APPALACHES ET BAS-SAINT-LAURENT

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice terminé le 31 décembre 2020

14. Ventilation des charges (suite)

	2019			
	Fonds d'opérations		Total	Fonds de développement
	Frais de campagne, de communication et d'administration	Services aux organismes et autres interventions communautaires		
Secteurs				
Campagne annuelle	1 198 281 \$	- \$	1 198 281 \$	- \$
Développement social	-	871 405	871 405	-
Dons majeurs et rayonnement d'affaires	146 574	36 644	183 218	183 218
Communications et marketing	475 688	475 688	951 376	-
Direction générale	298 769	199 180	497 949	-
Services administratifs	614 067	204 689	818 756	-
	2 733 379 \$	1 787 606 \$	4 520 985 \$	183 218 \$

CENTRAIDE QUÉBEC, CHAUDIÈRE-APPALACHES ET BAS-SAINT-LAURENT

Annexe - Fonds d'opérations par secteur

Exercice terminé le 31 décembre 2020

	Québec et Chaudière- Appalaches	Bas-Saint- Laurent	2020
Produits			
Souscriptions - année courante	16 013 008	\$ 998 191	\$ 17 011 199
Souscriptions - fonds d'urgence et de relance	1 674 710	157 034	1 831 744
Souscriptions supplémentaires - année précédente	110 833	17 789	128 622
Souscriptions irrécouvrables	(689 170)	(124 010)	(813 180)
	17 109 381	1 049 004	18 158 385
Placements	-	-	-
Commandites, subventions et autres	5 270 752	761 256	6 032 008
Dons	-	-	-
	22 380 133	1 810 260	24 190 393
Charges			
Frais de campagne, de communication et d'administration (note 14)	2 209 100	241 037	2 450 137
Excédent avant dons et services à la communauté	20 171 033	1 569 223	21 740 256
Dons et services à la communauté			
Services aux organismes et autres interventions communautaires (note 14)	1 630 737	79 542	1 710 279
Dons aux organismes	16 146 684	1 451 297	17 597 981
	17 777 421	1 530 839	19 308 260
Excédent des produits sur les charges	2 393 612	\$ 38 384	\$ 2 431 996

CENTRAIDE QUÉBEC, CHAUDIÈRE-APPALACHES ET BAS-SAINT-LAURENT

Annexe - Fonds d'opérations par secteur

Exercice terminé le 31 décembre 2019

	Québec et Chaudière- Appalaches	Bas-Saint- Laurent	2019
Produits			
Souscriptions - année courante	15 614 195	\$ 1 027 782	\$ 16 641 977
Souscriptions supplémentaires - année précédente	268 053	120 819	388 872
Souscriptions irrécouvrables	(522 400)	(118 581)	(640 981)
	15 359 848	1 030 020	16 389 868
Placements	368	-	368
Commandites, subventions et autres	157 743	2 445	160 188
Dons	325	-	325
	15 518 284	1 032 465	16 550 749
Charges			
Frais de campagne, de communication et d'administration (note 14)	2 470 611	262 768	2 733 379
Excédent avant dons et services à la communauté	13 047 673	769 697	13 817 370
Dons et services à la communauté			
Services aux organismes et autres interventions communautaires (note 14)	1 677 885	109 721	1 787 606
Dons aux organismes	10 905 136	658 446	11 563 582
	12 583 021	768 167	13 351 188
Excédent des produits sur les charges	464 652	\$ 1 530	\$ 466 182